

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 32

Artikel: Proverbes patois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178895>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. de Montlosier faisait partie de la compagnie de M^{me} de Staël: un jour que celle-ci alla voir danser les jeunes filles de Coppet sur la pelouse, où leur essaim présentait le plus gracieux coup d'œil: « Je voudrais bien, dit tout à coup M. de Montlosier, voir l'effet que produirait un boulet de canon passant au milieu de ces personnes si joyeuses. » Surprise de cette réflexion saugrenue, M^{me} de Staël s'écria: « M. de Montlosier, faites des idylles, vous êtes taillé pour ça. »

(La suite prochainement).

L. M.

Ancienne chronique genevoise.

Voici quelques détails assez curieux tirés d'une histoire de Genève, publiée en 1771, donnant, année par année, le résumé des principaux événements. Nous les reproduisons textuellement :

Années

- 762. Il fit un si grand froid que le Lac fut tout gelé, auquel il succéda une si grande chaleur quelle causa une terrible peste, dont plusieurs milliers de personnes moururent.
- 772. Il y eut une si grande inondation du Lac, que l'eau entra dans les rues basses, ensorte qu'elle augmenta pendant l'espace de deux mois et resta deux autres mois à s'écouler : il ne tomba ni pluie, ni neige auparavant.
- 803. Il fit un si grand froid, que les chariots chargés traversaient sur la glace depuis Thonon à Nyon ; elle avait trois pieds de Roi d'épaisseur, l'on ne vit ni Soleil ni Lune pendant deux mois que l'obscurité dura, les arbres et les vignes furent perdus, et la famine fut si forte, que les gens mouraient de faim, etc.
- 1012. La peste fut si grande qu'elle emporta près de 4000 personnes.
- 1180. Le Comte et l'Evêque de Genève levèrent 500 hommes pour envoyer aux croisades de la terre Sainte.
- 1208. Il fit un si terrible tonnerre qui ébranla tout le Pays autour de Genève, ce qui causa un tremblement de terre, qui renversa plusieurs Édifices où il périt beau coup de monde.
- 1274. Le Pape Gregoire vint à Genève, où il fut reçu aux grandes acclamations du Peuple, et célébra la messe à St. Pierre.
- 1322, le 18 Mars. Il arriva un grand incendie, tout le côté du Lac et la rue dite *de la Rivière* brûla, et fut depuis ce temps la appelée la Rotisserie.
- 1344. Il y eut une grande famine au Pays.
- 1349. La peste fit de grands ravages à Genève, car il mourut près de 6000 personnes.
- 1373. Il fit un si grand froid que toutes les vignes et arbres furent secs, à ce froid succéda une famine qui dura deux ans.
- 1407. La grosse cloche dite la Clémence fut fondue proche du bas de la Tour où elle est montée, par Guerry de Marclay, le 25 octobre.
- 1433. Il y eut encore un autre Incendie, qui brûla entièrement l'Eglise de St-Pierre excepté la Tour du côté du Lac, et le feu fut si violent qu'il fondu l'horloge et les cloches. L'Eglise et

le quartier de la Magdelaine en furent aussi brûlez.

1477. Après une cherté de vivres pendant laquelle la coupe du bled valait sept Florins, la mortalité emporta 7000 ames pendant deux années qu'elle dura.

1530. La Peste ravagea Genève, il y eut un nommé Michel Caddoz, et plusieurs autres, ayant été convaincus d'avoir par méchanceté et pour hériter des biens, empêtré des linges et les avoir porté dans les endroits les plus passagers, furent tenuilliez, décapitez, et écartelez.

1532. Les Ministres Farel et Saunier, arrivèrent à Genève, ils tinrent dans leur logis plusieurs discours pour faire connaître au Peuple la Doctrine qu'ils enseignaient, ils firent faire une dispute entr'eux et quelques Catholiques, après quoi il leur fut commandé de quitter la Ville sous peine de prison. Ils se relirèrent escortez de quelques Citoyens, qui les favorisaient, et ils allèrent prêcher à Orbe et à Grandson.

Peu de temps après vint à Genève Antoine Froment, Disciple de Farel. Il mit par la Ville des Affiches, par lesquelles il promettait d'enseigner à lire et à écrire dans un mois. Sous ce prétexte, il enseignait à la jeunesse et aux hommes faits la Doctrine des Protestans. Ceux qui y prenaient goût amenaient avec eux des hommes et des femmes, dont le nombre se multipliait tous les jours. (A suivre).

Proverbes patois.

Si quelqu'un se trompe et fait quelque chose de travers, n'en ris pas, parce qu'autant pourrait t'en arriver et alors on dirait de toi comme à Moudon, *lé lo racle kesé mokké de l'écové*.

Ne te hâte pas trop dans ton ouvrage : en voulant faire trop vite, on ne fait rien de bon ; *cein kon a fè à granta couaita, on s'en repein à lesi*.

Ne te vante jamais de ton travail ou de ton profit, pour qu'on ne dise pas de toi comme à Orbe, *lei ia mè à ékaure ka vanna*.

On n'a jamais bonne opinion de ces gens qui se louent sans cesse et l'on rabat leur caquet en disant d'eux comme dans le gros de Vaud, *lé la meindre ruva d'on tser ke crenne lo mè*.

Si tu peux augmenter tes fonds de quelques bonnes poses de pré, fais-le tout de suite, de peur que l'occasion ne t'échappe ; car disent les enfants de Cossonay, *po preindre lo ni, ne fo pas atteindre que lé zozé saian via*.

Observe soigneusement la nature du terrain, pour voir s'il vaut la peine de l'acheter ; conforme-toi à la règle d'Avenches, *cinke io crai lo tacouné, laissez lo à koui lé : einke io crai lo piapau, atzita lo se te pau*.

Evite de faire de petites pertes ; car comme on dit à la Forclaz, *se totté gotté cressan, totté gotté dégressan*.

Un souvenir de la Pierre-aux-Fées,

PAR JEANNE MUSSARD.

VII.

— J'assistai, dit-elle, aux fiançailles des deux jeunes gens, à leur mariage, et je vis bien que ni Gustave, ni sa femme ne suspectaient la véracité du comte. Comment auraient-ils supposé qu'il poussât la générosité jusqu'à s'avouer coupable d'une mauvaise action qu'il n'avait pas commise, dans le seul but d'enrichir et d'anoblir une étrangère ?

La vie des habitants du château de Krausnach passait devant mes yeux comme certains décors mouvants que j'ai vus autrefois au théâtre.

Le colonel pensait avec joie qu'au-delà du tombeau il retrouverait sa Gretchen, les jeunes mariés étaient heureux, Christine avait donné deux beaux enfants à son mari.

En s'accumulant sur la tête aîtière de la baronne, les années semblaient ne pouvoir altérer ses traits corrects et froids comme ceux des statues ; ses cheveux seuls s'argentaient.

Un jour, la révélation d'une de ses vassales au lit de mort la foudroya.

Christine n'avait pas une goutte de sang noble dans les veines : le comte avait menti !

Mortellement frappée dans son orgueil nobiliaire, madame de Krausnach ne survécut que peu d'instants au coup qui venait de la frapper. Elle mourut la rage au cœur, sans vouloir pardonner à personne ce qu'elle appelait une tache au blason de ses aïeux.

Après que j'eus vu la baronne rendre le dernier soupir sans que son cœur de bronze s'amollît un instant, la fée m'introduisit dans la chapelle ardente où le cadavre de madame de Krausnach, couvert d'habits somptueux, était déposé.

— Voilà ce qui reste de l'indomptable fierté de cette femme, me dit la fée ; maintenant juge-la, ou plutôt juge-toi.

Il ne me semblait pas possible que j'eusse été cette créature orgueilleuse et sans cœur ; cependant une voix pareille à celle du remords me répétait au plus profond de moi-même : Reconnaiss-toi ! Et comme la fée attendait ma réponse, je répondis :

— Il est bien difficile d'avoir le sentiment de l'égalité entre les hommes quand on naît dans une demeure seigneuriale.

— Tu crois donc que ton ridicule orgueil provenait de ton titre de baronne ?

— Sans doute.

— Eh bien ! je vais te prouver le contraire. Viens, je veux te montrer ce que tu fus quand Dieu, dans sa justice, t'eut retiré la noblesse et laissé cette puissance moderne qu'on nomme l'argent.

Et, de la même manière que j'avais été transportée au château de Krausnach, je le fus sous un ciel brûlant, chez un riche planter américain.

En retrouvant la luxuriante végétation de la Louisiane, j'éprouvai le bonheur de l'exilé qui rentre dans sa patrie, et je compris l'influence que certaines fleurs exotiques exercent sur moi, ce que jusqu'alors je n'avais pu m'expliquer.

L'air chaud et tout imprégné de parfums que je respirais avec délices m'enivrait et m'allonguissait à la fois. Je me sentais heureuse de vivre, non comme on le fait dans nos climats du nord où l'activité est un besoin autant qu'une vertu, mais de cette vie contemplative et nonchalante dont on ne jouit bien que dans les régions tropicales.

— Qu'ils sont privilégiés ceux qui naissent ici, m'écriai-je avec enthousiasme, c'est un véritable Eden !

La fée qui se tenait toujours à mes côtés et que j'avais momentanément oubliée, me répondit en me montrant des centaines d'esclaves de toutes couleurs qui travaillaient presque nus sous un soleil ardent.

— La plupart de ces hommes sont nés dans cette habitation ; penses-tu qu'ils soient heureux ?

A cette question, je sentis se renouveler en moi ces tiraillements moraux que j'avais déjà éprouvés en face de la baronne.

Elevée en Europe, dans une république où la *Case de l'oncle Tom* eut un succès d'enthousiasme, je ne pouvais regarder l'esclavage que comme une monstruosité indigne du dix-neuvième siècle, comme une tache honteuse sur le libre drapeau des Etats-Unis.

D'autre part, je retrouvais dans ma mémoire (grâce au pouvoir de la fée) des réminiscences du passé qui me faisaient mieux comprendre comment les planteurs américains, habitués dès leur bas-âge à une vie molle et luxueuse, pensent n'avoir rien à se reprocher quand leurs esclaves, qu'ils regardent comme une race d'hommes très inférieure à la race blanche, sont bien nourris et ne souffrent pas de trop mauvais traitements.

— Puisque tu hésites à te prononcer, me dit la fée, il faut que je te mette en face des faits et que je te montre le révoltant égoïsme de ce qu'on appelle un bon maître.

Et sans attendre ma réponse, la fée me fit pénétrer dans l'intérieur de l'habitation.

Je m'y retrouvai chez moi.

Ce fut donc sans surprise que je vis un homme de trente ans, très brun et très pâle, dormant sur un divan soyeux, tandis que trois femmes, une vieille mulâtre et deux jolies quarteronnes, l'éventraient.

— Te reconnais-tu ? me demanda la fée en me désignant le dormeur.

— J'ai donc été homme ! m'écriai-je tout étonnée.

— Certainement ; les âmes n'ont pas de sexe ; elles animent tour à tour, selon le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans le monde, le corps d'un athlète ou celui d'une faible femme. Voilà ce qui explique comment un cœur timide se rencontre quelquefois sous la forme d'un guerrier, tandis qu'une âme vigoureuse et fortement trempée use promptement une enveloppe trop frêle, dont l'organisme ne répond pas au besoin d'activité dont elle est douée.

— Mais, objectai-je après quelques minutes de réflexion, ceci me semble contraire à l'harmonie qu'on remarque dans toutes les œuvres de Dieu.

Cette observation fit glisser un sourire de pitié sur les lèvres de la fée.

— Cela te paraît ainsi, dit-elle, parce qu'il n'est pas donné à l'homme de connaître la grande loi d'expiation et de perfectionnement établie dès la création de l'univers. A mesure que tu monteras l'échelle des esprits supérieurs, tu comprendras mieux les vues de la Providence, et ton cœur s'embrasera d'un plus grand amour pour celui qui appelle tous les êtres à de si glorieuses destinées.

Comme la fée cessait de parler, le créole ouvrit les yeux, étendit un bras, souleva sa tête ; puis, comme accablé par une fatigue extrême, se laissa retomber nonchalamment sur les coussins.

Alors sa nourrice se pencha vers son oreille et murmura quelques mots que je ne pus entendre.

— Mario ! ton fils ! fit le planteur étonné, c'est impossible !

— C'est pourtant vrai, maître ; il possède quelque argent et demande à quel prix vous consentiriez à l'affranchir.

— Allons, tu déraisonnes, Jeanie ; Mario et Pepita sont heureux chez moi, qu'ont-ils besoin de liberté ?

— Maître, ils sont jeunes, balbutia la mulâtre, ils auront des enfants...

— Parbleu ! j'y compte bien. Tu en as eu aussi, nourrice. S'il ne t'en reste qu'un, ce n'est pas que mon père et moi les ayons jamais maltraités ou vendus.

— Non ! mais...

— Parle !

— Eh bien, Mario souffre, Mario pleure en songeant que ses enfants naîtront esclaves.

Georges Lesbury, le beau planteur, qui refusait tout sentiment de dignité à la race africaine, ne pouvait comprendre qu'un homme de sang mêlé pût tenir davantage à la liberté qu'au bien-être matériel dont on jouissait chez lui.

Il partit donc d'un franc éclat de rire.

(*La suite prochainement*).

RELATION DU SÉJOUR

DES

PRISONNIERS DE GUERRE FRANÇAIS ET SUISSESbrochure en vente au bureau du *Conteur*.

L. MONNET ; — S. CUENOUD.